

# RAPPORT ANNUEL

2005 ... 2006



[www.ccl-cca.ca](http://www.ccl-cca.ca)

**Bureau d'Ottawa**

215-50 rue O'Connor  
Ottawa ON K1P 6L2

Tél. : 613.782.2959  
Téléc. : 613.782.2956

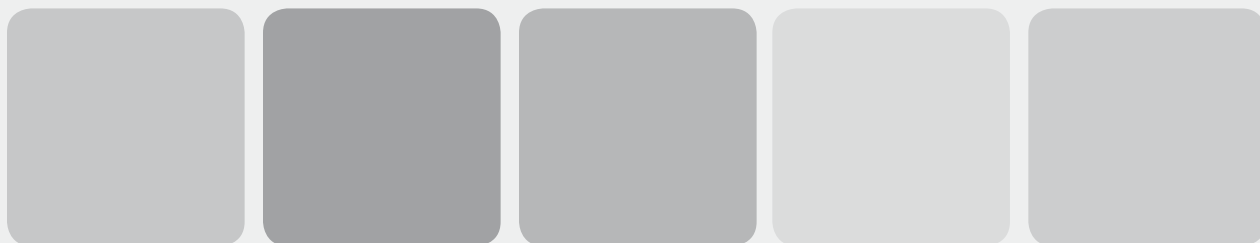
**Bureau de Vancouver**

1805-701 rue Georgia Ouest  
C.P. 10132, Vancouver BC V7Y 1C6

Tél. : 604.662.3101  
Téléc. : 604.662.3168

## TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration .....	4
Message du président-directeur général .....	5
Catalyseur de l'apprentissage tout au long de la vie .....	6
Un modèle de collaboration .....	7
Cinq domaines critiques .....	8
Traduire le savoir en action .....	9
Éléments fondamentaux d'un meilleur apprentissage .....	11
À l'appui de la prise de décisions .....	12
Renforcement des réseaux d'apprentissage au Canada .....	14
En rétrospective .....	15
États financiers .....	16
Notes complémentaires .....	20
Conseil d'administration .....	24
Équipe de gestion .....	25





4

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Conseil canadien sur l'apprentissage a bâti une solide fondation afin de réaliser sa vision de devenir le catalyseur de l'apprentissage tout au long de la vie partout au Canada.

Nous avons inauguré les centres du savoir. Nous avons établi des relations avec des organismes du secteur de l'apprentissage, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Nous avons commencé à faire notre contribution.

Ces progrès sont le résultat des grandes orientations stratégiques établies par les membres de notre conseil d'administration, tous bénévoles. Je les remercie pour leur soutien infatigable et je suis impatient d'entamer une nouvelle année de collaboration avec eux.

Leurs efforts, alliés à ceux de M. Paul Cappon, président-directeur général, et du reste de l'équipe de gestion et du personnel du CCA, illustrent la force de notre organisation, c'est-à-dire de nos gens. En effet, la plus grande force du CCA sont les gens, et d'ailleurs c'est pour les gens que notre organisation a été créée.

Le nombre d'emplois réservés à des travailleurs du savoir ayant reçu une instruction poussée a doublé depuis une génération, au Canada et dans le monde entier. Ce ne sont ni la technologie ni l'argent qui assureront la position concurrentielle du Canada dans l'économie mondiale—ce sont nos gens. Et ce sont les gens qui bâtissent une société forte—les gens qui reconnaissent l'utilité de continuer à apprendre toute la vie durant. Voici pourquoi notre œuvre est si importante et si enrichissante.

Les Canadiens doivent changer leur façon de penser à l'égard de l'apprentissage et leur manière même d'apprendre. Le CCA leur ouvre la voie.



**Robert Giroux**

Président du conseil  
d'administration

## MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5



*Paul Cappon*

**Paul Cappon**

Président-directeur général

Dans notre premier rapport annuel, j'exprimais mon optimisme quant au potentiel du Conseil canadien sur l'apprentissage. La création du CCA offrait une rare occasion de mettre en place une ambition, une mission, un modèle d'apprentissage continu susceptible de renforcer notre société et notre économie.

Après cette année de réussites, et face aux promesses de l'avenir, je suis heureux de déclarer que mon optimisme est bien fondé.

Depuis un an, nous avons constaté indubitablement que l'apprentissage est une priorité pour les Canadiens, que nous avons la capacité de saisir des occasions de mieux apprendre et de parvenir à de meilleurs résultats d'apprentissage, et surtout, que nous sommes capables de prendre l'engagement nécessaire pour concrétiser ces occasions et ces résultats à l'échelle pancanadienne.

Les gens qui ont conjugué leurs efforts pour créer les cinq centres du savoir du CCA dans tout le Canada en témoignent. Même s'ils sont situés dans des régions distinctes et qu'ils s'intéressent à des thèmes différents, les centres du savoir ont pu attirer des personnes et des groupes de tout le pays qui se vouent à l'enrichissement de l'apprentissage. Chaque centre réunit des représentants d'institutions de recherche et d'enseignement, des gouvernements, de l'industrie et de la communauté, tous animés par la recherche d'un but commun.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons consacré un temps considérable à l'élaboration du tout premier indice composite de l'apprentissage (ICA) au monde, paru en mai 2006. Cet indice offre aux chercheurs, aux responsables politiques et au grand public une mesure exhaustive de l'état de l'apprentissage partout au Canada : au foyer, dans la salle de classe, en milieu de travail et dans la communauté. L'ICA relancera le débat sur la manière dont l'apprentissage peut nous aider à parvenir à nos buts personnels et de société. La parution de l'indice n'est que l'une des nombreuses initiatives frappantes et novatrices que le CCA a mises au point en 2005-2006 conformément à sa mission de faire rapport de l'état de l'apprentissage et de découvrir des pistes d'amélioration de celui-ci.

Mes entretiens avec des Canadiens partout au pays depuis un an ont révélé que les gens appuient l'idée voulant que l'apprentissage continu soit la clé de l'épanouissement personnel, de la cohésion sociale et de la prospérité collective. L'apprentissage ne commence pas et ne finit pas dans la salle de classe. Il faut dépasser l'examen de l'« incapacité », de ce qui « ne va pas », afin de développer notre potentiel commun de faire progresser nos communautés et le Canada tout entier.



# 6

## CATALYSEUR DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

### POSER LES BONNES QUESTIONS

Apprendre consiste avant tout à poser des questions et le Conseil canadien sur l'apprentissage en pose beaucoup. Par exemple : quels moyens d'améliorer l'apprentissage chez les adultes donnent de bons résultats et quels autres non? Quelles sont les clés de l'apprentissage chez les jeunes enfants? Comment pouvons-nous utiliser l'éducation pour améliorer la santé des Canadiens?

En posant ces questions, nous voulons aller au-delà du discours de l'apprentissage toute la vie durant et dans tous ses aspects afin de trouver les idées, les stratégies et les programmes qui donnent vraiment des résultats.

Une population hautement instruite est la base même d'une société florissante et d'une économie en santé. Notre tâche consiste à déterminer les meilleurs moyens de parvenir au niveau et à l'étendue d'apprentissage dont le Canada a besoin. Dans ce but, le CCA suit et signale les progrès de l'apprentissage au Canada, soutient les recherches et favorise l'échange des connaissances, le tout afin de parvenir à de meilleures occasions et résultats d'apprentissage pour tous les Canadiens.

Une culture d'apprentissage solide, dynamique et créative est essentielle au renforcement des nombreux avantages que propose notre pays. Une telle culture est nécessaire pour maintenir une qualité de vie élevée pour nous-mêmes et pour les générations futures. Une telle culture est primordiale si nous voulons évoluer, innover et demeurer concurrentiels. Cette culture enrichira nos vies, renforcera nos communautés et nous aidera à garantir au Canada un avenir prospère.

Tout commence par le simple fait de poser une question. Car lorsqu'il s'agit d'améliorer l'apprentissage pour les Canadiens, poser des questions—c'est là la réponse.

### MISER SUR LES RÉSULTATS

Au CCA, nous posons des questions dans un but précis. Le CCA s'efforce d'améliorer les résultats d'apprentissage pour les Canadiens et de favoriser la croissance d'une architecture d'apprentissage pancanadienne :

- en informant les Canadiens sur l'état de l'apprentissage ;
- en favorisant des recherches de qualité sur l'apprentissage ;
- en facilitant la prise de décisions sur l'apprentissage et l'échange des connaissances fondées sur les éléments objectifs ;
- en devenant une ressource faisant autorité en matière d'apprentissage au Canada.

En 2005–2006, le CCA a créé un cadre de gestion fondé sur les résultats, qui reflète les pratiques exemplaires des organismes des secteurs public et privé. Cette importance attachée aux résultats oriente les plans d'affaires, les budgets, les buts et les investigations du CCA, préside à la répartition des ressources et des priorités, et nous permet de demeurer concentrés sur la réalisation de progrès pour l'organisation, ses partenaires et le Canada tout entier.

## UN MODÈLE DE COLLABORATION

7

### RELATIONS EXTÉRIEURES

Le CCA est fondé sur un modèle de collaboration, qui reflète sa mission de favoriser l'échange de connaissances et d'information entre les partenaires du secteur de l'apprentissage. Au cours de l'année 2005–2006, le conseil d'administration, le président-directeur général et les membres de la haute direction ont investi beaucoup de temps et d'efforts en vue de développer des partenariats avec des organisations existantes possédant une connaissance spécialisée des divers secteurs de l'apprentissage tout au long de la vie, afin de compléter et de tirer parti de leur travail.

Les activités décrites dans ce rapport annuel démontrent la multiplicité des partenariats établis. Il vaut la peine d'en souligner certains.

Le CCA approfondit ses relations avec plusieurs ministères provinciaux de l'Éducation en vue de fournir à ceux-ci des résultats de recherche et des analyses favorisant la prise de décisions avertie et efficace dans des domaines prioritaires. Nous avons aussi créé des partenariats avec divers organismes du secteur de l'apprentissage afin de promouvoir des recherches et des échanges de connaissances qui donnent des résultats, grâce au coparrainage de conférences sur des dossiers comme l'enseignement postsecondaire, les élèves à risque et l'apprentissage chez les Autochtones, pour n'en nommer que quelques-uns. Afin de susciter l'intérêt des chefs des secteurs patronal et syndical pour tout ce qui touche aux questions d'apprentissage, nous avons organisé une série de tables rondes dans certaines villes d'un bout à l'autre du Canada. Au fil de l'élaboration de notre indice composite de l'apprentissage, nous avons organisé des consultations publiques afin de faire participer les milieux de l'apprentissage au repérage des mesures les plus efficaces de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les conférences de développement qui ont débouché sur la création des centres du savoir du CCA ont réuni plus de 500 organismes du secteur de l'apprentissage. Les consortiums créés pour chaque centre témoignent de l'engagement du CCA envers la participation d'autres groupes à ses activités de recherche, de rapports et d'échange de connaissances, dès le tout début.

Le bulletin électronique et le site Web du CCA démontrent que notre mission est de plus en plus connue et suscite un intérêt croissant : la Voie de l'apprentissage, qui n'avait que 200 abonnés en avril 2005, en avait plus de 2 000 à la fin mars 2006, et leur nombre continue d'augmenter. Les visites de notre site montrent une semblable tendance à la croissance au fur et à mesure que les apprenants, les éducateurs et d'autres encore apprennent l'existence du CCA et se rendent compte de la nature de nos travaux.

Tout au long de l'année 2006–2007, le personnel et les administrateurs du CCA intensifieront leurs efforts en vue de rejoindre les Canadiens, au moyen de causeries et de conférences, d'un large éventail de médias, et de diverses publications, afin de faire mieux connaître les pratiques d'apprentissage qui donnent de bons résultats et pour réaliser l'ambition du CCA : jouer le rôle de catalyseur de l'apprentissage tout au long de la vie partout au pays.

### PROGRÈS

En 2005–2006, le CCA a bâti une solide base à partir de laquelle nous pouvons réaliser nos buts clés. Nous avons mis au point des partenariats stratégiques, créé cinq centres du savoir ainsi qu'élaboré et appliqué des programmes détaillés dans les domaines de la recherche, de la mobilisation des connaissances, du suivi, des rapports et de l'échange des connaissances. Bref, nous avons mis en marche des activités et des projets qui continueront à porter fruit dans un avenir immédiat et pendant les années à venir.



## CINQ DOMAINES CRITIQUES

### CENTRES DU SAVOIR

Situés partout au Canada, les centres du savoir ont pour mission d'explorer cinq des défis d'apprentissage les plus critiques au Canada.

Les cinq centres du savoir ont été créés en 2005–2006 à l'issue d'un processus public très ouvert fondé sur une demande d'expressions d'intérêt, des conférences de développement et un processus de propositions. Chaque centre prépare un plan de travail annuel détaillé exposant les activités qui permettront d'améliorer les résultats dans chaque domaine d'apprentissage. Les centres du savoir se concentrent surtout sur le domaine de l'échange des connaissances.

#### Apprentissage chez les adultes

Le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes étudie les moyens d'aider les Canadiens à profiter des possibilités d'apprentissage qui leur sont offertes toute leur vie durant. Le Centre est dirigé par le *College of Extended Learning* de l'Université du Nouveau-Brunswick, situé au Canada atlantique. Il est composé d'un consortium de 35 membres au sein duquel sont représentés des établissements d'enseignement, des gouvernements, des partenaires communautaires et des industries de tout le Canada.

#### Apprentissage chez les Autochtones

Le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones repère et met en commun des pratiques qui permettent de renforcer les résultats d'apprentissage chez les Autochtones du Canada. Animé par le *First Nations Adult and Higher Education Consortium* et le *Aboriginal Education Research Centre*, le centre est situé dans la région Prairies-Territoires du Nord-Ouest-Nunavut. Le consortium de 80 membres compte des représentants de groupes autochtones, de réseaux et de fédérations, d'organismes de recherche, d'établissements d'enseignement, de gouvernements et de partenaires communautaires partout au Canada.

#### Apprentissage chez les jeunes enfants

Le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les jeunes enfants, animé par le Centre d'excellence sur le développement des jeunes enfants de l'Université de Montréal, cherche des moyens de mettre les Canadiens sur la bonne voie dès le tout début de leur existence, en proposant des approches de l'apprentissage qui aident chaque enfant à parvenir à son plein potentiel. Le Centre est composé d'un consortium de 32 membres qui comptent des représentants d'établissements d'enseignement et de communautés de tout le Canada.

#### Apprentissage et la santé

Le Centre du savoir sur la santé et l'apprentissage étudie le lien entre la santé et l'apprentissage. Dirigé par l'Université de Victoria, ce Centre est situé dans la région Colombie-Britannique-Yukon. Il est constitué d'un consortium de 17 membres qui incluent des représentants d'organismes des secteurs de l'éducation et de la santé partout au Canada.

#### Apprentissage et le milieu de travail

Le Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail identifie et encourage les méthodes qui aideront les employeurs et les travailleurs canadiens à réussir dans l'économie mondiale. Situé en Ontario et animé par le Centre syndical et patronal du Canada, son consortium de 82 membres réunit des représentants d'associations patronales, de centrales syndicales, d'organismes de recherche, d'organismes d'enseignement, de conseils sectoriels et de partenaires communautaires partout au Canada.

### RECHERCHE ET MOBILISATION DU SAVOIR

Pour remplir sa mission unique en son genre — repérer des manières d'améliorer l'apprentissage et présenter des rapports sur les progrès du Canada à tous les stades de l'apprentissage — le CCA a organisé ses activités selon quatre grands axes : recherche et mobilisation des connaissances; suivi et rapports; échange de connaissances; et initiatives stratégiques. En 2005–2006, nous avons obtenu des réussites importantes et progressé vers nos buts futurs dans chacun de ces domaines.

Dans le domaine de la recherche et de la mobilisation du savoir, le CCA développe des capacités de recherche sur l'apprentissage conçues pour éclairer la prise de décisions, et encourage leur utilisation. Pour recevoir un financement, les auteurs des projets de recherche doivent démontrer la pertinence de ceux-ci, leur utilité et leur faisabilité économique. Ils doivent leur inclure une stratégie évidente de mobilisation des connaissances et comporter des partenariats entre chercheurs, organisations non gouvernementales et divers paliers de gouvernement.

En 2005–2006, le CCA a notamment mené les activités suivantes dans le domaine de la recherche et de la mobilisation du savoir :

- Commande d'états de la situation conçus pour repérer :
  - les pratiques et les procédures donnant le meilleur résultat dans la promotion de l'apprentissage;
  - les principales lacunes en matière de connaissances;
  - les tactiques en vue de combler ces lacunes;
- Sondage auprès de plus de 5 000 Canadiens au sujet de leurs activités d'apprentissage et de leurs attitudes à l'égard de l'apprentissage, réalisé par Statistique Canada pour le travail de terrain et par le CCA pour l'analyse et les rapports;
- Recension des données recueillies par les gouvernements provinciaux et territoriaux et pertinentes pour les nombreuses dimensions de l'apprentissage;
- Évaluation de plus de 140 propositions de recherche et attribution de subventions à plus de 30 projets parmi les plus prometteurs;
- Commande à plusieurs autres organismes et chercheurs d'études qui aideront le CCA à combler les lacunes en matière de recherche sur l'apprentissage;
- Réalisation de rapports de revue de questions, de recensions systématiques de la recherche et de projets de recherche originaux;
- Parrainage conjoint d'un projet pilote de chercheur en résidence au conseil scolaire de Vancouver;
- Développement de la capacité de recherche en partenariat avec divers organismes non gouvernementaux et gouvernementaux.

**En 2006–2007 :**

- Le CCA continuera d'élargir le bassin de recherches de grande qualité à la disposition des décideurs et des Canadiens en général, ainsi que l'auditoire de ces recherches.
- Le CCA publiera *Apprendre au Canada : Enquête pancanadienne sur les attitudes*. Cette enquête auprès de plus de 5 000 foyers canadiens fournira des informations sur les attitudes régionales et nationales à l'égard de l'apprentissage, et permettra de réunir des données de départ pour suivre ultérieurement l'évolution de ces attitudes. Les résultats seront utiles pour les responsables politiques, les chercheurs et les éducateurs et feront mieux connaître l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie.
- Le CCA commandera, réalisera et commanditera des projets de recherche spécifiques afin de développer la base d'éléments objectifs reliés à ses thèmes d'apprentissage. Il est prévu que le CCA contribuera à 50 à 100 projets de recherche avec examen par les pairs.
- Le CCA créera et entretiendra la *Revue canadienne de recherche appliquée sur l'apprentissage*, la première publication au Canada consacrée à ce thème. Cette revue en ligne s'intéressera aux recherches appliquées au Canada qui sont utiles pour les praticiens en apprentissage et les responsables politiques. Les articles seront soumis à une évaluation par les pairs et seront conformes aux normes académiques les plus strictes.
- Le CCA réalisera des ateliers et des colloques à l'intention des chercheurs et des groupes communautaires afin de développer les capacités de recherche en sensibilisant les intéressés aux meilleures pratiques en la matière.
- Le CCA publiera un *catalogue de données provinciales et territoriales* reliées aux thèmes de l'apprentissage. Ce catalogue sera un outil intéressant pour les chercheurs et quiconque s'intéresse aux données sur l'apprentissage.
- Le CCA fournira conjointement un financement à l'appui d'un programme de chercheur en résidence à l'intention de toute une gamme d'organismes d'apprentissage, afin de développer les capacités de recherche et de réunir des éléments objectifs qui seront utiles pour les praticiens et les organismes du secteur de l'apprentissage partout au Canada.

## ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX D'UN MEILLEUR APPRENTISSAGE

11

### SUIVI ET RAPPORTS

Dans le domaine du suivi et des rapports, le CCA répond à la demande d'analyses et de données pour informer les Canadiens de leurs progrès en apprentissage.

En 2005–2006, les activités de suivi et des rapports du CCA ont notamment comporté :

- Élaboration et mise en œuvre du cadre et du modèle conceptuel de l'indice composite de l'apprentissage, conçu pour évaluer le rendement du Canada en matière d'apprentissage;
- Consultations étendues auprès des milieux de l'apprentissage au Canada comme à l'étranger;
- Achèvement du travail préliminaire sur un rapport annuel relatif à l'état de l'enseignement postsecondaire au Canada;
- Élaboration de l'infrastructure de données indispensable pour faire connaître l'état de l'apprentissage dans tous les domaines auxquels le CCA s'intéresse;
- Élaboration des outils permettant de faire connaître les progrès à l'égard des thèmes d'apprentissage du CCA.

En 2006–2007 :

- Le CCA publiera le premier indice composite de l'apprentissage, lequel mesurera l'état de l'apprentissage tout au long de la vie au Canada et permettra aux Canadiens de mieux comprendre la manière de parvenir à l'apprentissage tout au long de la vie.
- Le site Web du CCA proposera une série étendue de liens avec les données ayant servi à créer l'indice, lesquelles seront ainsi facilement accessibles pour les chercheurs, les responsables politiques et le grand public.
- Le CCA publiera le premier dans une série de rapports annuels sur l'apprentissage au Canada, dont chacun portera sur un thème spécifique relié à l'apprentissage. Voici quelques-uns de ces thèmes :
  - **Rapport annuel sur l'état de l'enseignement postsecondaire au Canada**, qui évaluera si le système postsecondaire au Canada répond aux défis économiques et sociaux d'aujourd'hui;
  - **Rapport annuel sur l'état de l'apprentissage au Canada**, un rapport narratif conçu pour informer les Canadiens de l'état de l'apprentissage depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte et en milieu de travail. Ce rapport sera affiché sur le site Web du CCA, avec des liens avec les bases de données sous-tendant tous les indicateurs, des rapports apparentés, des rapports de recherche et d'autres documents intéressants;
  - Le CCA publiera des rapports annuels qui traitent des domaines suivants : apprentissage chez les jeunes enfants, apprentissage en milieu de travail, santé et apprentissage, et littératie. D'autres rapports seront aussi entrepris dans les domaines suivants : apprentissage structuré, apprentissage chez les adultes, apprentissage virtuel, apprentissage et culture, apprentissage et sexe ainsi qu'apprentissage en milieu francophone minoritaire.



### ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

Dans le domaine de l'échange de connaissances, le CCA facilite la prise de décisions en mettant des éléments objectifs entre les mains de ceux qui en ont besoin, au moment opportun et sous une forme utilisable. Le CCA tire parti de l'expertise existante en matière d'apprentissage tout au long de la vie, soutient l'échange de données de recherche et de pratiques exemplaires qui ont fait leurs preuves et collabore avec les utilisateurs du savoir afin de s'assurer que celui-ci contribue à éclairer les décisions qu'ils sont appelés à prendre.

En 2005–2006, le CCA a réalisé plusieurs activités d'échange de connaissances, notamment :

- Lancement d'une publication en ligne intitulée **Carnet du savoir**, qui aborde des défis d'apprentissage spécifiques et identifie des solutions prometteuses, partout au Canada et dans le monde entier;
- Animation d'un dialogue pancanadien sur l'apprentissage chez les Autochtones;
- Établissement d'un partenariat avec la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales pour accueillir le dialogue pancanadien sur l'enseignement postsecondaire;
- Établissement d'un partenariat avec 11 ministères fédéraux pour organiser et animer la conférence de recherche nationale en matière de politiques autochtones;
- Animation de rencontres de leaders en vue d'échanger des connaissances sur des thèmes comme :
  - les problèmes d'apprentissage chroniques pour les personnes handicapées;
  - les problèmes qui se posent aux élèves à risque;
  - le taux de décrochage des élèves dans les écoles francophones hors Québec.

En 2006–2007 :

- Le CCA continuera de publier le **Carnet du savoir**, abordant des questions d'apprentissage pertinentes relatives à toutes les phases de l'apprentissage, depuis la petite enfance jusqu'au milieu de travail et au-delà. Les articles du **Carnet du savoir** sont écrits dans un langage accessible et selon un format régulier afin d'intéresser un vaste public – chercheurs, décideurs, éducateurs, apprenants et grand public. Chaque numéro comporte également des liens avec les sources des données utilisées dans les articles, les recherches apparentées au Canada et à l'étranger, et toutes autres ressources utiles.
- Le CCA créera une **bibliothèque virtuelle** qui réunira une collection exhaustive de ressources d'apprentissage, organisées sous une forme utilisable et facilement disponibles grâce à un catalogue sur Web. Le CCA cultivera des liens avec d'autres bibliothèques et centres de ressources afin de favoriser le partage des informations et de développer le catalogue des ressources de la bibliothèque.
- Le CCA publiera un appel de propositions national en matière d'échange de connaissances en vue de soutenir les initiatives communautaires et d'améliorer les résultats d'apprentissage en favorisant les relations qui permettent l'échange d'éléments objectifs. Chaque initiative portera sur une problématique ou un thème d'apprentissage particulier et mettra en jeu le partage d'éléments objectifs existants entre des parties prenantes intéressées, sous une forme visant à changer le comportement ou les attitudes.

### En 2006–2007 (suite) :

- Le CCA établira des liens plus solides et plus directs entre les recherches réalisées et ceux qui doivent prendre des décisions en matière d'apprentissage, grâce à des partenariats et au parrainage d'événements et d'activités d'échange de connaissances, y compris des tables rondes, des dialogues, des ateliers et d'autres activités interactives. Le CCA offrira dans certains cas un soutien financier, et dans d'autres son expertise dans la réalisation d'activités d'échange de connaissances réussies. Voici quelques-unes des activités spécifiques prévues :
  - Table ronde nationale sur l'investissement des employeurs en matière de formation, automne 2006;
  - Colloque sur le travail et l'apprentissage à la Conférence de Montréal, juin 2006;
  - Partenariat avec le *National Association of Friendship Centres* et le *Aboriginal Network* pour produire un album de bandes dessinées en vue d'encourager les jeunes Autochtones à persévérer à l'école;
  - Animation d'un dialogue pancanadien orienté entre les leaders canadiens dans le domaine de l'apprentissage chez les adultes.



### INITIATIVES STRATÉGIQUES

Dans le domaine des initiatives stratégiques, le CCA développe des partenariats avec des organismes régionaux, nationaux et internationaux. Le CCA examine aussi des dossiers qui recourent tous les secteurs de l'apprentissage : sexes, apprentissage virtuel, littératie, culture et apprentissage en milieu francophone minoritaire.

En 2005–2006, les activités stratégiques du CCA comportaient notamment :

- **Lancement de l'Initiative sur l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle (Canada)**, programme conçu pour faire participer les Canadiens à un dialogue sur le lien entre l'apprentissage et la communauté, en vue de promouvoir de nouvelles manières de penser sur l'apprentissage qui tirent parti des aperçus les plus récents sur le cerveau humain, le fonctionnement des sociétés humaines et l'apprentissage comme activité à l'échelle de la communauté.
- Présentation d'une série d'ateliers dans tout le Canada suivant le lancement du projet sur l'apprentissage.
- Élaboration d'une relation stratégique avec la Fédération canadienne d'éducation économique (FCEE) en vue de faire participer les secteurs du patronat et des syndicats au dialogue sur l'apprentissage.
- Conclusion d'une entente multilatérale avec le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan, la *Saskatchewan Literacy Commission* et le *Saskatchewan Communications Network* pour régir les projets dans les domaines d'intérêt mutuel.

En 2006–2007 :

- Le CCA prolongera ses partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et des organisations non gouvernementales nationales dans le domaine de l'apprentissage structuré.
- Le CCA poursuivra le développement de l'Initiative sur l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle (Canada), notamment en animant de nouveaux événements stratégiques ainsi qu'en créant divers éléments de matériel de ressources. Le matériel de ressources comprendra un DVD de survol d'une heure, un catalogue vidéo de trois heures et une bibliothèque virtuelle de ressources au Canada.
- Le CCA élaborera des partenariats avec des organisations non gouvernementales régionales et nationales et coordonnera des travaux conjoints avec ses centres du savoir dans le domaine de chaque thème transdisciplinaire.

Selon les termes de son entente de financement avec Ressources humaines et Développement social Canada, le CCA doit présenter un rapport sur les progrès réalisés dans l'accomplissement de son plan d'affaires. Or, le plan d'affaires du CCA pour 2005–2006 a été mis au point au tout début de l'existence du CCA, avant que son personnel ne soit au complet. Par conséquent, les résultats identifiés dans le plan d'affaires ne reflètent pas bon nombre des activités et réalisations exposées dans ce rapport annuel. Voici un bref survol des étapes identifiées dans le plan d'affaires et de l'état de leur réalisation.

### Centres du savoir

Le CCA a rempli son engagement de créer ses cinq centres du savoir en 2005–2006.

### Partenariats

Le CCA vise à établir des partenariats avec des organisations non gouvernementales pertinentes sur une base continue afin de favoriser l'échange de connaissances et de fournir un apport utile au programme du CCA. Au cours de 2005–2006, des discussions ont eu lieu avec plusieurs organisations non gouvernementales au sujet de partenariats possibles. Certains de ces pourparlers ont déjà mené à des projets conjoints dans des domaines d'intérêt mutuel. Citons notamment des projets de recherche conjoints avec la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants, un programme de « chercheurs en résidence » avec le conseil scolaire de Vancouver, et une entente avec la Fondation canadienne d'éducation économique en vue de faciliter l'échange d'information avec le secteur privé et le milieu syndical.

La proposition d'un partenariat avec le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation avait pour but de fournir des ressources qui faciliteraient le suivi et les rapports ainsi que les recherches du CCA sur l'apprentissage structuré, et d'offrir un moyen de recueillir les avis des provinces et territoires. Le CCA a soumis une proposition au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), mais n'a reçu aucune réponse définitive. Puisque le CCA reste décidé à travailler en partenariat avec les provinces et territoires, il a décidé de rechercher des partenariats bilatéraux avec des provinces et territoires individuels, dans des domaines d'intérêt spécifique. Jusqu'ici, le CCA a conclu une entente bilatérale avec la province de la Saskatchewan et a entrepris des projets conjoints avec la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador.

### Conférences

Il avait été proposé d'organiser un colloque de recherche à Ottawa, coïncidant avec le colloque sur l'initiative de recherche en éducation CSCE–CRSH. Ce colloque avait pour but d'étudier l'utilisation stratégique des données provinciales, territoriales et nationales pour éclairer les processus en éducation. Cette conférence n'a pas eu lieu, mais le CCA a entrepris des travaux en vue de créer un catalogue de données provinciales et territoriales dans plusieurs domaines de l'apprentissage, reflétant les thèmes clés d'apprentissage du CCA.

Le CCA avait proposé de réunir les partenaires du secteur de l'alphabétisation des adultes pour la parution des résultats canadiens de l'Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EACA), en partenariat avec Statistique Canada et Ressources humaines et Développement social Canada. Les trois parties intéressées se sont entendues ultérieurement pour ne pas mettre cet événement sur pied. Le CCA a préparé un article sur l'EACA dans sa série Carnet du savoir.

### Indice composite de l'apprentissage

Le CCA proposait d'élaborer un indice composite de l'apprentissage à l'aide d'indicateurs reflétant la gamme complète de l'apprentissage tout au long de la vie. L'indice a été mis au point en 2005–2006 et annoncé en mai 2006.



## ÉTATS FINANCIERS

### INVESTIR AU CANADA, AUJOURD’HUI ET POUR L’AVENIR

Alors que nous oeuvrons en vue de réaliser nos buts annoncés, nous sommes conscients de l’importance de la redevabilité en matière budgétaire, et de notre responsabilité d’utiliser nos ressources à bon escient. Dans ce but, les activités du CCA sont régies par les principes généraux suivants :

- un minimum de 40 % du total de nos fonds sera dépensé pour informer les Canadiens des progrès du Canada en matière de résultats d’apprentissage;
- un minimum de 40 % du total de nos fonds sera utilisé pour favoriser l’échange de connaissances et d’information entre partenaires du secteur de l’apprentissage;
- 10 % du total de nos fonds seront utilisés pour financer des initiatives stratégiques ainsi que les processus d’évaluation formative et sommative exigés par notre entente de financement;
- un maximum de 10 % du total des fonds sera consacré aux frais administratifs.

#### TABLE DES MATIÈRES

Investir au Canada, aujourd'hui et pour l'avenir .....	16
Rapports des vérificateurs .....	17
État des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net .....	18
Bilan .....	18
État des flux de trésorerie .....	19
Notes complémentaires .....	20-23

## ÉTATS FINANCIERS

17

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du

#### Conseil canadien sur l'apprentissage

Nous avons vérifié le bilan du Conseil canadien sur l'apprentissage au 31 mars 2006 ainsi que les états des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Deloitte & Touche p.r.l.*

Comptables agréés

Le 21 avril 2006

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION  
DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006	2005
<b>REVENUS</b>		
Amortissement des apports reportés affectés	9 636 723 \$	1 598 169 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	206 701	22 213
Autres	28 816	-
	<b>9 872 240</b>	<b>1 620 382</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Centres du savoir	3 111 207	1 081
Apprentissage structuré	107 340	-
Recherche et mobilisation des connaissances	1 091 120	11 669
Échange de connaissances	523 774	-
Suivi et rapports	825 134	455 953
Initiatives stratégiques et liaison	1 189 739	202 450
Communications	785 777	295 411
Exploitation et administration	2 238 149	653 818
	<b>9 872 240</b>	<b>1 620 382</b>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-	-
ACTIF NET AU DÉBUT ET À LA FIN	- \$	- \$

## BILAN AU 31 MARS 2006

	2006	2005
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	3 935 389 \$	742 638 \$
Débiteurs (note 3)	1 165 871	127 114
Frais imputables au prochain exercice	42 720	55 406
	<b>5 143 980</b>	<b>925 158</b>
PLACEMENTS À LONG TERME (NOTE 4)	73 485 938	85 000 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 5)	898 788	129 030
	<b>79 528 706 \$</b>	<b>86 054 188 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	1 246 679 \$	785 516 \$
Revenus reportés	11 174	-
Tranche échéant à moins d'un an d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 6)	6 056	-
	<b>1 263 909</b>	<b>785 516</b>
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (NOTE 6)	22 635	-
AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL (NOTE 7)	49 188	18 096
APPORTS REPORTÉS (NOTE 8)	77 322 877	85 121 546
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 10)	870 097	129 030
	<b>79 528 706</b>	<b>86 054 188</b>
ACTIF NET	-	-
	<b>79 528 706 \$</b>	<b>86 054 188 \$</b>

## ÉTATS FINANCIERS

19

### ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006	2005
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE LIÉE AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :</b>		
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$
Ajustements pour les éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	206 701	22 213
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(206 701)	(22 213)
Amortissement des apports reportés	(9 636 723)	(1 598 169)
	<b>(9 636 723)</b>	<b>(1 598 169)</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 10)	376 624	677 773
	<b>(9 260 099)</b>	<b>(920 396)</b>
<b>INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(976 459)	(151 243)
Diminution (augmentation) des placements	11 514 062	(85 000 000)
Apports reportés	-	85 000 000
Intérêts reçus sur apports reportés	1 855 464	1 796 181
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	34 351	-
Paiements de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(5 660)	-
Avantages incitatifs relatifs à un bail	43 388	19 276
Amortissement sur les avantages incitatifs relatifs à un bail	(12 296)	(1 180)
	<b>12 452 850</b>	<b>1 663 034</b>
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	<b>3 192 751</b>	<b>742 638</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>742 638</b>	<b>-</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>3 935 389 \$</b>	<b>742 638 \$</b>

## 1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Conseil canadien sur l'apprentissage (le Conseil) est un organisme à but non lucratif constitué le 11 décembre 2003 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. L'organisme a débuté activement ses opérations en avril 2004.

Le mandat du Conseil est d'améliorer l'apprentissage dans tout le Canada pour le bénéfice de tous les Canadiens, en informant les Canadiens des progrès sur l'apprentissage au Canada, en encourageant avec tous nos partenaires en éducation, à l'échelle du Canada, une culture de l'apprentissage, et en encourageant et en facilitant l'échange des connaissances et de l'information avec ceux qui sont impliqués à livrer l'apprentissage à travers le pays.

Le Conseil est exonéré de l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### Constatation des revenus

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

### Revenu de placements

Les intérêts sont constatés dans la mesure où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sur les investissements non sujets à des restrictions sont constatés comme revenus dans l'exercice où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sur les placements affectés sont reportés et constatés comme revenus à l'état des revenus et des dépenses dans la mesure où les dépenses admissibles sont engagées.

### Apports aux centres du savoir

Les apports aux centres du savoir pour financer les divers programmes sont passés en charges lorsque les décaissements ont été approuvés.

### Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, déduction faite des primes et/ou des escomptes. Si la valeur du marché du placement est inférieure au coût et cette perte de valeur est considérée comme permanente, le placement est réduit à la valeur du marché.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue des immobilisations comme suit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Location de mobilier	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

### Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements et les créditeurs et frais courus. Les placements dans des instruments financiers placent le Conseil face à des risques liés aux placements. Ceux-ci incluent les risques provenant des variations dans les taux d'intérêt. La direction du Conseil est d'avis que le Conseil n'est pas exposé de façon matérielle aux risques de taux d'intérêt, aux risques de change ou de crédit provenant de ces instruments financiers. La valeur comptable des instruments financiers du Conseil se rapproche de leur juste valeur sauf indication contraire.

### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Selon la direction, les états financiers ont été préparés avec soin et minutie dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

21

### 3. DÉBITEURS

Les débiteurs se composent comme suit :

	2006	2005
Débiteurs	1 500 \$	- \$
Produits à recevoir	6 762	-
Intérêts courus	1 005 135	74 777
Taxe sur les produits et services à recouvrer	151 265	45 713
Avances pour frais de voyage	1 209	6 624
	<b>1 165 871 \$</b>	<b>127 114 \$</b>

### 4. PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements se composent d'instruments financiers à faible risque venant à échéance à des dates s'échelonnant jusqu'au 17 décembre 2011. Les intérêts gagnés mais non reçus sont comptabilisés dans les débiteurs.

	2006		2005	
	Coût	Valeur marchande	Coût	Valeur marchande
CPG/Bons du Trésor	2 000 000 \$	2 000 000 \$	85 000 000 \$	85 000 000 \$
Encaisse	663 831	663 831	-	-
Canadien - revenu fixe				
Obligations Gouvernement du Canada (2,75 % - 5,75 %)	47 631 691	47 453 883	-	-
Obligations des Provinces (5,2 % - 6,0 %)	8 773 649	8 721 370	-	-
Obligations de sociétés (3,4 % - 6,0 %)	14 416 767	14 330 200	-	-
	<b>73 485 938 \$</b>	<b>73 169 284 \$</b>	<b>85 000 000 \$</b>	<b>85 000 000 \$</b>

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau et équipement	203 361 \$	29 314 \$	174 047 \$	40 400 \$
Matériel informatique	450 587	103 326	347 261	70 598
Logiciels	290 625	55 644	234 981	18 032
Location de mobilier	34 351	3 435	30 916	-
Améliorations locatives	148 777	37 194	111 583	-
	<b>1 127 701 \$</b>	<b>228 913 \$</b>	<b>898 788 \$</b>	<b>129 030 \$</b>

## 6. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Au cours de l'exercice, le Conseil s'est engagé dans un contrat de location-acquisition pour de l'ameublement et de l'équipement. En vertu de ce contrat qui prend fin en novembre 2009, les versements minimums ainsi que le montant du solde de cette obligation sont les suivants :

2006	11 758 \$
2007	11 758
2008	11 758
2009	7 310
Total des versements minimums	<b>42 584</b>
Moins les intérêts	13 893
	<b>28 691</b>
Moins la tranche échéant à moins d'un an	6 056
Portion à long terme	<b>22 635 \$</b>

## 7. AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL

En 2005, le Conseil a conclu un contrat de bail pour de l'espace de bureaux pour une durée de 46 mois, en vigueur dès juin 2005, qui prévoit une période de trois mois de loyer gratuit antérieure au début du contrat d'une valeur de 54 288 \$. Cet avantage incitatif sera amorti sur la durée du bail comme une diminution annuelle de la dépense de loyer. Cette année, l'amortissement se chiffrait à 10 621 \$ (2005 – 1 180 \$).

Au cours de l'exercice, le Conseil a conclu un contrat de bail pour de l'espace de bureaux pour une durée de 45 mois qui prévoit une période d'un mois de loyer gratuit antérieure au début du contrat d'une valeur de 8 376 \$. Cet avantage incitatif sera amorti sur la durée du bail comme une diminution annuelle de la dépense de loyer. Cette année, l'amortissement se chiffrait à 1 675 \$.

## 8. APPORTS REPORTÉS

En avril 2004, le Conseil a reçu de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) un financement de 85 millions de dollars pour encourager et soutenir un processus décisionnel fondé sur l'expérience dans tous les domaines de l'apprentissage continu. Les fonds et tout revenu gagné sur ces fonds seront utilisés pour informer régulièrement les Canadiens sur les progrès du Canada sur les résultats d'apprentissage et pour encourager l'échange des connaissances et de l'information entre partenaires en apprentissage. L'accord de financement contient certaines restrictions sur l'utilisation des fonds et précise que les fonds doivent être entièrement utilisés avant le 31 mars 2009.

Le solde des apports reportés a évolué de la façon suivante :

	2006	2005
Solde au début	85 121 546 \$	- \$
Apports reçus de RHDSC	-	85 000 000
Revenus de placement affecté	2 785 822	1 870 958
Montant constaté comme revenu	(9 636 723)	(1 598 169)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(947 768)	(151 243)
Solde à la fin	<b>77 322 877 \$</b>	<b>85 121 546 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

23

### 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2006	2005
Solde au début	129 030 \$	- \$
Montant transféré des apports reportés	947 768	151 243
Montant constaté comme revenu	(206 701)	(22 213)
<b>Solde à la fin</b>	<b>870 097 \$</b>	<b>129 030 \$</b>

### 10. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2006	2005
Débiteurs moins intérêts courus à recevoir	(108 399) \$	(51 289) \$
Frais imputables au prochain exercice	12 686	(55 406)
Créditeurs et frais courus	461 163	752 961
Coûts de démarrage reportés	-	31 507
Revenus reportés	11 174	-
	<b>376 624 \$</b>	<b>677 773 \$</b>

### 11. ENGAGEMENTS

Le Conseil s'est engagé dans des contrats pour de l'espace à bureaux et de l'équipement.

Les montants minimums à payer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2007	460 915 \$
2008	460 915
2009	464 207
	<b>1 386 037 \$</b>

### 12. AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Le Conseil a un régime à cotisations déterminées pour ses employés. Le Conseil contribue un montant équivalent à la contribution des employés membres jusqu'à un maximum de 6 % du salaire de base de chaque employé. Par ailleurs, le Conseil a une convention de retraite. La dépense de l'exercice pour ces régimes s'élevait à 100 189 \$ (2005 – 209 \$).

### 13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice précédent.



24

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **M. ROBERT GIROUX**

Président  
du conseil d'administration

### **MME MARIE BATTISTE**

Professeure/Directrice  
Centre de recherche sur  
l'éducation chez les Autochtones  
College of Education  
University of Saskatchewan

### **M. RAY IVANY**

Ancien président-directeur général  
Nova Scotia Community College

### **MME VERONICA LACEY**

Vice-présidente  
du conseil d'administration  
Présidente, chef de la direction  
The Learning Partnership

### **M. LARRY BOOI**

Ancien président  
Alberta Teachers' Association  
et ancien vice-président  
Fédération canadienne  
des enseignantes et enseignants

### **MME ALDÉA LANDRY**

Présidente  
Landal Inc

### **SIR JOHN DANIEL**

Président, chef de la direction  
Commonwealth of Learning

### **MME ANGELA SCHIRA**

Secrétaire-trésorière  
British Columbia  
Federation of Labour

### **MME MINNIE GREY**

Négociatrice en chef pour  
un gouvernement Nunavik  
Société Makivik

### **M. GÉRARD VEILLEUX**

Président  
Power Communications Inc.

# LE CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE

## ÉQUIPE DE **GESTION**

25

**PAUL CAPPON**  
Président-directeur général

**MARC LACHANCE**  
Directeur délégué  
*Suivi et rapport*

**JERRY RANKIN**  
Directeur des finances

**BETH EVERSON**  
Directrice  
*Communications*

**JEAN MOSS**  
Directrice déléguée  
*Ressources humaines  
et administration*

**DARYL ROCK**  
Directeur délégué  
*Échange de connaissances*

**DOUGLAS HODGKINSON**  
Directeur  
*Initiatives stratégiques et liaison*

**ROBERT PATRY**  
Directeur délégué  
*Initiatives stratégiques et liaison*

**CHARLES UNGERLEIDER**  
Directeur  
*Recherche et mobilisation  
du savoir*